Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

La Présidente de la HACA s’entretient avec la Directrice exécutive de l’ONDE

13 Mars 2019

La Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), Mme Latifa Akharbach, a reçu la Directrice exécutive de l’Observatoire National des Droits de l’enfant (ONDE), Mme Lamia Bazir, le 12 mars 2019, au siège de la HACA.

Mme Bazir a, à cette occasion, présenté les missions de l’ONDE et son rôle fédérateur et catalyseur et son plaidoyer constant pour mettre l’enfant au cœur des politiques publiques et des agendas des collectivités territoriales. Elle a présenté en illustration de l’action innovante de l’Observatoire présidé par Son Altesse Royale la princesse Lalla Meriem, le projet «Rabat, ville sans enfants en situations de rue », engageant le gouvernement, les élus territoriaux, le secteur privé et la société civile, et destiné à rechercher par l’action collective des solutions efficaces pour lutter contre ce phénomène.

Au plan de la communication, l’ONDE avec l’ensemble des partenaires, œuvre, a indiqué Mme Bazir, pour l’élaboration d’une boîte à outils et d’un kit Com sur le thème « Une ville protectrice de ses enfants ». Ce projet sera étendu sur hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à des villes africaines.

La Présidente de la HACA a, pour sa part, salué le rôle joué par l’ONDE au profit de l’enfance marocaine selon une approche qui tient compte à la fois du contexte national et des standards universels en matière de promotion des droits de l’enfant.

Mme Akharbach a, à cette occasion, présenté les grands traits de l’action et du mandat de la HACA en matière de protection du jeune public, et de garantie du respect dans les contenus médiatiques audiovisuels des droits et de la dignité de l’enfant marocain. Elle a également, exprimé la disposition de la HACA à contribuer à cette initiative sur la base de son expérience et conformément à sa mission telle que définie par la Constitution et les lois 11- 15 portant réorganisation de la HACA et 77- 03 relative à la communication audiovisuelle.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B